

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
2 Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D2025-7-13

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 26

Votants : 34

Objet : Economie
Cheminement mixte ZAE
de l'Avenir Plan de
financement Phase 1

L' an deux mille vingt cinq, le mardi 15 juillet à 19 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 08 Juillet 2025

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Monsieur ATTOU Yves, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARATON Yvon, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur CAILLET Patrick, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur LEGERON Vincent, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SIRAUD Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame CARVALHO DA SILVA Marie-Isabelle

Pouvoirs :

Madame BERNARDEAU Lydie a donné pouvoir à Monsieur OLIVIER Pascal
Monsieur CLEMENT Philippe a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia
Monsieur DELIGNÉ Thierry a donné pouvoir à Monsieur FRADIN Jacques
Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Madame CHAUSSERAY Francine
Monsieur PETORIN Patrick a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Lionel
Monsieur SISSOKO Ousmane a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Madame TRANCHET Myriam a donné pouvoir à Madame BAILLY Christiane

Absent(s) : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur DEDOYARD Philippe, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame MARSAULT Annie, Monsieur POUSSARD Yves, Madame TEXIER Valérie

Excusé(s) : Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TRANCHET Myriam, Monsieur DEMOUGEOT Emmanuel

Secrétaire de Séance : Monsieur Yves ATTOU

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts et les compétences de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 17 octobre 2023 approuvant le projet et la commande d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une voie de cheminement mixte et d'aménagement paysager sur la zone de l'Avenir à Coulonges-sur-l'Autize ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2024 validant l'avant-projet définitif des travaux pour la création d'une voie de cheminement mixte et d'aménagement paysager sur la zone de l'Avenir à Coulonges-sur-l'Autize et la sollicitation de subventions, notamment auprès du FEDER ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 24 septembre approuvant la tenue d'une réunion de concertation avec les entreprises riveraines ;

Monsieur le Président, expose :
Mesdames et messieurs,

Le projet de création d'une voie de cheminement mixte et d'aménagement paysager sur la zone de l'Avenir à Coulonges-sur-l'Autize a vu son avant-projet définitif validé en juillet 2024. Afin de pouvoir solliciter une subvention auprès du FEDER, il est nécessaire de présenter à cette assemblée le plan de financement prévisionnel de l'opération.

Dépenses HT		Recettes	
Honoraires MOE	12 821,13 €	ETAT DETR - notifié	30 000,00 €
Mission complémentaire	3 630,00 €	EUROPE FEDER - demandé	35 000,00 €
Travaux - estimatif phase APD - Tranche 1	128 260,00 €	CCVG Autofinancement	79 711,13 €
TOTAL	144 711,13 €	TOTAL	144 711,13 €

Une option estimée, à 15 000 euros, concernant un revêtement en résine pour les entrées de voirie des entreprises riveraines, pourra être mise en œuvre en cas de révision à la baisse des coûts effectifs de travaux de la phase 1.

Pour rappel, l'opération comprend deux phases de travaux. La première phase correspond à la rue Johannes Gutenberg, et la seconde phase à la rue Isaac Newton, pour un montant estimé en phase APD à 90 400 € HT. Des subventions spécifiques seront sollicitées pour cette seconde phase de travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité** :

- **DE VALIDER** le plan de financement prévisionnel pour la phase 1 des travaux de création d'une voie de cheminement mixte et d'aménagement paysager sur la zone de l'Avenir à Coulonges-sur-l'Autize
- **D'APPROUVER** le lancement de la phase PRO de la phase 1 de travaux
- **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant par délégation, à signer tous les documents afférents

Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Yves ATTOU



La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 15/07/2025
Publié le 17/07/2025
Transmis en sous-préfecture le 17/07/2025

Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

